



Communiqué de presse
Pour publication immédiate

Questions embarrassantes pour le Canada et le Québec à l'ONU

Genève, le 5 mai 2006 / La première journée de comparution du Canada devant le Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, réuni à Genève aujourd'hui, a donné lieu à un déferlement de questions, souvent embarrassantes, pour la délégation officielle du Canada et celle des provinces représentées dont le Québec.

Présents à la comparution, Vincent Greason de la *Ligue des droits et libertés* et François Saillant du FRAPRU se sont réjouis des interrogations très serrées menées par les membres du Comité sur les enjeux concernant la lutte à la pauvreté. Plusieurs questions ont en effet porté sur les investissements fédéraux dans le logement social et la lutte contre l'itinérance, la faiblesse de l'aide sociale, de l'assurance-emploi et du salaire minimum, les évictions pour non-paiement de loyer des locataires pauvres, la fréquentation accrue des banques alimentaires et l'absence d'instruments officiels de mesure de la pauvreté.

Les deux représentants des organismes sociaux québécois ont aussi noté avec satisfaction l'agacement démontré par les membres du Comité de l'ONU sur le manque de suivi des recommandations faites en 1993 et 1998. Celui-ci a de plus déploré que cette négligence soit survenue alors que le Canada jouissait d'une situation économique favorable et de surplus budgétaire colossaux.

Plusieurs échanges ont aussi porté sur les tendances à la santé à deux vitesses et à la privatisation des services dans ce domaine, ainsi que sur la violence faite aux femmes et sur le sort réservé aux peuples autochtones. À ce dernier sujet, des questions très précises ont été posées sur la situation de la nation Lubicon en Alberta et sur le conflit territorial présentement en cours à Caledonia en Ontario.

Des membres du Comité ont finalement souhaité le renforcement des droits économiques, sociaux et culturels au Canada et dans les provinces, de même que de la capacité de les exercer devant les tribunaux, comme c'est présentement le cas pour les droits civils et politiques. Ce souhait va dans le même sens que les recommandations récentes de la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec*, à l'occasion du 25^e anniversaire de la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne*.

- 30 -

Pour plus d'information : Vincent Greason, François Saillant au 0 41 7962 220 79